

Intitulé

Module 4 Ennéagramme : les émotions

Objectif professionnel

Mieux réguler ses émotions dans sa vie professionnelle

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier son mécanisme de défense principal qui provoque des résistances au changement
- Reconnaître le fonctionnement de ses différentes émotions
- Développer sa capacité à réguler ses émotions

Public visé

Dirigeants, managers, salariés et personnes à la recherche d'un emploi.

Prérequis

Avoir participé aux module 1, 2 et 3.

Durée & lieu de réalisation

Durée : deux jours consécutifs, soit 14 heures.

En inter-entreprises, la formation a lieu dans une salle conforme pour l'accueil du public, équipée d'une connexion internet, d'un vidéoprojecteur, d'une surface de projection et d'un paperboard. La salle est louée par Maïté Toussaint. L'adresse exacte de la salle est communiquée à la signature du contrat ou de la convention de formation.

En intra-entreprise, le client met à disposition de l'intervenant un local adapté à la formation, équipé d'une connexion internet, d'un vidéoprojecteur, d'une surface de projection et d'un paperboard (feuilles comprises).

MT Enneagramme – Maïté Toussaint 12 rue des Bleuets 68127 OBERENTZEN – Tél. 06 61 63 05 59

Mail : formation@mt-enneagramme.fr – Site Web : www.mt-enneagramme.fr

Prestataire de formation enregistré sous le n°44680350068 auprès du Préfet de Région Grand-Est (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

EIRL – Siret : 808 031 389 00014 – APE : 4619B –

V1 Document créé le 03/06/2025, mäj le 6/10/26

Modalités et délais d'accès

Pour les personnes physiques (actions de formation inter-entreprises uniquement) :

En amont de la contractualisation, un appel téléphonique permet au stagiaire :

- D'exprimer ses besoins et ses attentes vis-à-vis de la formation
- De signaler, le cas échéant, une situation de handicap.
- De confirmer la date de la formation à laquelle il s'inscrit.

Un contrat de formation professionnelle est ensuite adressé au stagiaire.

Pour les personnes morales :

En amont de la contractualisation, un entretien préliminaire (téléphonique, en visioconférence ou en présentiel) entre Maïté Toussaint et le Client permet :

- D'analyser les besoins en formation du Client ;
- D'identifier, le cas échéant, la/les situation(s) de handicap et décider des adaptations nécessaires (durée, rythme, méthodes, supports pédagogiques...).

Une convention de formation professionnelle est ensuite adressée au Client.

En intra, les dates/horaires sont déterminés d'un commun accord entre le Client et le Prestataire. L'action de formation peut dans ce cas débuter dans un délai 20 semaines à partir de la signature de la convention de formation.

En inter, les dates disponibles sont accessibles à tout moment sur le site web www.mt-enneagramme.fr

Tarifs

INTER (prix pour un stagiaire)

300€ net de taxes

INTRA

De 4 à 7 stagiaires, 300€ net de taxes (par stagiaire)

A partir de 8 stagiaires, et jusqu'à 15 stagiaires maximum, forfait de 2 400€ net de taxes.

Le prix ne comprend pas les frais de déplacement, d'hébergement et de repas de l'intervenant, qui sont facturés en sus (cf. devis de formation).

MT Enneagramme – Maïté Toussaint 12 rue des Bleuets 68127 OBERENTZEN – Tél. 06 61 63 05 59

Mail : formation@mt-enneagramme.fr – Site Web : www.mt-enneagramme.fr

Prestataire de formation enregistré sous le n°44680350068 auprès du Préfet de Région Grand-Est (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

EIRL – Siret : 808 031 389 00014 – APE : 4619B –

V1 Document créé le 03/06/2025, maj le 6/10/26

Modalités de déroulement (pédagogie), suivi et sanction

Modalité pédagogique : formation en présentiel

Méthodes pédagogiques mobilisées : Apports théoriques, travail en binôme et en sous-groupes, exercices interactifs, mises en situation, cas pratiques.

Moyens matériels : Salle adaptée à la formation, avec paperboard et espaces d'affichage ; Matériel créatif (feutres, ciseaux, colle, etc.), livret pédagogique papier distribué au stagiaire au démarrage de la formation.

Moyens humains : Maïté Toussaint, formatrice certifiée par le Centre d'Études de l'Ennéagramme (CEE), anime des stages Ennéagramme depuis 2020.

Sanction : certificat de réalisation.

Suivi de l'exécution de l'action de formation : réalisé au moyen de feuilles d'émargements, co-signées par les stagiaires et l'intervenant.

Contenu

- Jour 1 -

- Exposé et exercices sur les émotions en lien avec les 9 profils
- Exposé et exercices sur la résistance au changement : théorie Kübler-Ross
- Présentation des 9 mécanismes de défense
- Travail de réflexion sur son propre mécanisme de défense
- Panels (groupe de personnes du même profil de personnalité) :
 - o Passage de trois panels
 - o Témoignages et questionnement du public
 - o Approfondissement de chaque profil en sous-groupe sur sa résistance au changement et la gestion de ses émotions

- Jour 2 -

- Panels (groupe de personnes du même profil de personnalité) :
 - o Passage de six panels
 - o Témoignages et questionnement du public
 - o Approfondissement de chaque profil en sous-groupe sur sa résistance au changement et la gestion de ses émotions
- Travaux pratiques en sous-groupes sur les polarités génératrices de stress pour chaque profil
- Travaux pratiques en sous-groupes de même profil sur les mécanismes de défense et la résistance au changement

MT Ennéagramme – Maïté Toussaint 12 rue des Bleuets 68127 OBERENTZEN – Tél. 06 61 63 05 59

Mail : formation@mt-enneagramme.fr – Site Web : www.mt-enneagramme.fr

Prestataire de formation enregistré sous le n°44680350068 auprès du Préfet de Région Grand-Est (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

EIRL – Siret : 808 031 389 00014 – APE : 4619B –

V1 Document créé le 03/06/2025, maj le 6/10/26

Modalités d'évaluation

Questionnaire de positionnement en début de parcours pédagogique
Quiz oral réalisé par le formateur et test écrit d'évaluation

Indicateurs de résultats

Nouveau système de collecte des appréciations, statistiques bientôt disponibles.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Conformément à la réglementation, Xavier Mounier peut proposer des aménagements pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap (PSH) :

1. Entretien individuel pour échanger sur les caractéristiques du handicap et définir objectivement les besoins de la PSH
2. Implication de la structure ou des structures spécialisées en charge du suivi de la PSH
3. Mobilisation, le cas échéant, de la Ressource Handicap Formation régionale
4. Analyse de faisabilité du dispositif de compensation
5. Accueil au sein du parcours pédagogique selon le dispositif de compensation préalablement défini ou, le cas échéant, réorientation
6. Suivi individualisé tout au long du parcours pédagogique

Contact commercial, pédagogique, administratif et handicap

Pour toute information / inscription :

Maïté Toussaint, 06 61 63 05 59, formation@mt-enneagramme.fr